

FICHE TECHNIQUE

MH DEMOUSS 1/7

TRAITEMENT ANTI-MOUSSE PRÉVENTIF ET CURATIF

PRÉSENTATION

Traitement anti-mousse préventif et curatif, diluable à l'eau, efficace sur mousses, lichens, micro-algues, moisissures ...

Il assure une **protection durable** de la surface traitée de par son action rémanente et **respecte le support et la couleur**. Il ne contient **ni acide, ni javel, ni solvant**.

DOMAINES D'APPLICATION

Il s'applique sur **tous les supports courants du bâtiment contaminés par la mousse : tuiles, terre cuite, béton, bois, fibrociment, shingles, ardoises, enduits, pierres naturelles ...**

MH DEMOUSS 1/7 est conforme aux critères d'application sur les **monuments historiques**.

Protège contre les végétaux parasites les bâtiments industriels, mairies, écoles, collectivités, bâtiments publics ou privés, murs, pierre de taille, bardages, toitures, terrasses, tennis, toile de auvent, store banne, ...

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. **Diluer 1 volume pour 7 volumes d'eau. Appliquer abondamment jusqu'à saturer la tuile.** Laisser agir. **Ne pas rincer.** Dans le cas où la mousse est en forte épaisseur, commencer par un brossage énergique. **Prévoir 6h sans pluie après application à une température de 20 °C.**

CONSOMMATION MOYENNE : Après dilution, 3 à 5 m² au litre.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Par temps chaud, mouiller légèrement le support avant application. Ne pas appliquer par temps de pluie.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique :	Liquide
Odeur :	Caractéristique
Ph :	9
Masse volumique :	0.99 ± 0.01 kg/dm ³
Solubilité :	Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température comprise entre + 5°C et +35°C.
Conservation : 24 mois.

SÉCURITÉ

Pictogrammes de danger :



GHS05



GHS07



GHS09

Mention d'avertissement :
DANGER

Mentions de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence - Prévention :

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence - Stockage :

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale.

Étiquetage des biocides :

Substances actives COMPOSES DE L'ION AMMONIUM QUATÉNAIRE, BENZYLALKYL EN C12-16 DIMÉTHYLES, CHLORURES
CAS 68424-85-1
500.00 g/L
TP 10

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application déficiente. Des essais préalables à chaque utilisation permettront de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants. Le remplacement d'un produit défectueux ne pourrait être demandé dans le cas d'une utilisation dans un délai supérieur à une année après la date de livraison. Nos spécialistes sont à la disposition des utilisateurs pour répondre à leurs questions.



4 RUE HENRI DE CHÂTELIER, ZI DE PESSAC, 33600 PESSAC - 09 86 47 97 96 - contact.mhdistribution@gmail.com

